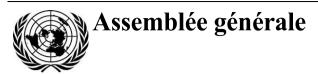
Nations Unies A/AC.105/C.1/L.392



Distr. limitée 9 décembre 2021 Français Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Sous-Comité scientifique et technique Cinquante-neuvième session Vienne, 7-18 février 2022

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Élection à la présidence.
- 3. Déclaration de la présidence.
- 4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
- 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
- 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.
- 7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
- 8. Débris spatiaux.
- 9. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes.
- 10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
- 11. Météorologie de l'espace.
- 12. Objets géocroiseurs.
- 13. Viabilité à long terme des activités spatiales.
- 14. Rôle futur et méthodes de travail du Comité.
- 15. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
- 16. L'espace et la santé mondiale.
- 17. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.





- 18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixantième session du Sous-Comité scientifique et technique.
- 19. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Annotations*

Adoption de l'ordre du jour

Le Sous-Comité scientifique et technique envisagera d'inscrire la question du ciel sombre et silencieux comme un point/thème de discussion distinct à la présente session. Pour plus d'informations, voir le point 14.

2. Élection à la présidence

Au paragraphe 41 de sa résolution 76/76, adoptée le 9 décembre 2021, l'Assemblée générale a noté que les États d'Amérique latine et des Caraïbes avaient désigné leur candidat à la présidence du Sous-Comité pour la période 2022-2023.

Comme annoncé dans une communication officielle en date du 22 octobre 2021, envoyée par le Bureau des affaires spatiales aux États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, les États d'Amérique latine et des Caraïbes ont présenté la candidature de Juan Francisco Facetti (Paraguay) à la présidence du Sous-Comité pour la période 2022-2023.

3. Déclaration de la présidence

La présidence fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-huitième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels que les États Membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/1248 et A/AC.105/1248/Add.1).

5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 23 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale s'est félicitée des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, lequel offrait des avantages singuliers aux États Membres, en particulier aux pays en développement, qui participaient à ces activités.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur le colloque ONU/Autriche consacré aux applications spatiales au service des systèmes alimentaires, qui s'est tenu en ligne du 7 au 9 septembre 2021 (A/AC.105/1254), et d'un rapport sur l'atelier ONU/Émirats arabes unis/Fédération internationale d'astronautique sur les techniques spatiales au service du progrès socioéconomique, qui avait pour thème « L'exploration spatiale : une source d'inspiration, d'innovation et de découverte » et qui s'est déroulé à Doubaï (Émirats arabes unis) du 22 au 24 octobre 2021 (A/AC.105/1256).

6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable

Au paragraphe 11 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son groupe de travail plénier.

Le Groupe de travail plénier examinera le point sur les techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.

2/10 V.21-09124

^{*} Les annotations ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

En application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

8. Débris spatiaux

Aux paragraphes 15 et 16 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale a traité la question des débris spatiaux.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat consacrée à la recherche sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux. Cette note contient des informations que le Secrétariat a reçues d'États Membres et d'organisations internationales (A/AC.105/C.1/120 et A/AC.105/C.1/120/Add.1).

9. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes

Aux paragraphes 24 et 25 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale s'est félicitée des importants résultats obtenus et de l'appui consultatif apporté aux États Membres dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) depuis sa création en 2006.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur l'atelier ONU/République islamique d'Iran sur les applications des techniques spatiales à la gestion des sécheresses, des inondations et des ressources en eau, qui a eu lieu en ligne du 9 au 11 août 2021 (A/AC.105/1253), et d'un rapport sur les activités menées en 2021 dans le cadre de UN-SPIDER (A/AC.105/1250).

10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Au paragraphe 26 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction les progrès constants accomplis par le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, avec le concours du Bureau des affaires spatiales, en sa qualité de secrétariat exécutif du Comité international, en vue d'assurer la compatibilité et l'interopérabilité des systèmes mondiaux et régionaux de positionnement, de navigation et de synchronisation et de promouvoir l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite et leur intégration dans les infrastructures nationales, en particulier celles des pays en développement.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées en 2021 dans le cadre du plan de travail du Comité international (A/AC.105/1249) et d'un rapport sur l'atelier ONU/Mongolie sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui s'est déroulé à Oulan-Bator du 25 au 29 octobre 2021 (A/AC.105/1252).

11. Météorologie de l'espace

À sa cinquante-huitième session, le Sous-Comité a prorogé d'un an le mandat du Groupe d'experts sur la météorologie de l'espace, afin que le Groupe puisse établir un projet de rapport final qui serait soumis à l'examen du Sous-Comité à sa cinquante-neuvième session et qui comprendrait des projets de recommandations finales visant à prendre en compte les besoins des États membres en matière de météorologie de l'espace et à mieux y répondre dans le cadre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, grâce à une meilleure collaboration internationale, ainsi que des recommandations visant à mettre en œuvre les lignes directrices relatives à la météorologie de l'espace figurant dans les Lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/1240, par. 160 à 165).

Le Sous-Comité sera saisi du projet de rapport final du Groupe d'experts (A/AC.105/C.1/L.401).

V.21-09124 3/10

12. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 14 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale s'est réjouie de l'action que menaient le Réseau international d'alerte aux astéroïdes et le Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales pour renforcer la coopération internationale en vue de réduire la menace potentielle que représentaient les objets géocroiseurs, avec l'aide du Bureau des affaires spatiales, qui assurait le secrétariat permanent du Groupe consultatif.

Le Sous-Comité continuera d'examiner les travaux menés par le Réseau et le Groupe consultatif (A/AC.105/1240, par. 169 à 184).

13. Viabilité à long terme des activités spatiales

Au paragraphe 3 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction de l'adoption par le Comité du préambule et des 21 lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales, tels qu'ils figurent à l'annexe II du rapport du Comité sur les travaux de sa soixante-deuxième session, et de l'établissement d'un groupe de travail, dans le cadre d'un plan de travail quinquennal, au titre du point de l'ordre du jour du Sous-Comité relatif à la viabilité à long terme des activités spatiales, tout en notant que le Comité avait encouragé les États et les organisations intergouvernementales internationales à prendre volontairement des mesures pour faire en sorte que ces lignes directrices soient appliquées dans toute la mesure possible et autant que faire se peut, et en soulignant que le Comité était l'instance principale pour la poursuite du dialogue institutionnalisé sur les questions relatives à l'application et à l'examen des lignes directrices.

À sa soixante-quatrième session, le Comité s'est félicité de l'élection, à la cinquante-huitième session du Sous-Comité, de Umamaheswaran R. (Inde) à la présidence du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales (A/76/20, par. 120).

Le Comité a noté que le Groupe de travail avait convenu de tenir des consultations informelles en ligne du 22 au 24 novembre 2021, pour avancer dans les discussions, ainsi qu'une réunion intersessions les 3 et 4 février 2022 afin de continuer de promouvoir un accord sur ses attributions, ses méthodes de travail et son plan de travail (A/76/20, par. 123 et 124).

La présidence du Groupe de travail a été priée de faire traduire, avec l'appui du Secrétariat, le document issu des consultations informelles de novembre 2021 dans toutes les langues officielles de l'ONU, pour qu'il soit examiné de manière plus approfondie lors de la réunion intersessions de février 2022 (A/76/20, par. 125).

Le Sous-Comité sera saisi d'un document de travail établi par la présidence du Groupe de travail et contenant le projet relatif aux attributions, aux méthodes de travail et au plan de travail du Groupe (A/AC.105/C.1/L.400).

14. Rôle futur et méthodes de travail du Comité

En application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

Le Groupe de travail plénier examinera le rôle futur et les méthodes de travail du Comité.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires (A/AC.105/C.1/L.384), qui a été mise à la disposition du Comité et de ses sous-comités lors de leurs sessions respectives en 2021.

À sa soixante-quatrième session, le Comité a fait sienne la recommandation par laquelle le Sous-Comité encourageait le Bureau des affaires spatiales à engager un échange avec toutes les parties prenantes concernées, notamment l'Union astronomique internationale (UAI) et d'autres, sur la question du ciel sombre et

4/10 V.21-09124

silencieux telle qu'elle s'inscrivait dans le mandat du Comité et de ses sous-comités, et d'en présenter les conclusions, y compris les idées avancées pour approfondir l'examen de la question, à la cinquante-neuvième session du Sous-Comité, en 2022. À cet égard, la conférence sur le ciel sombre et silencieux au profit de la science et de la société, que le Bureau devait organiser conjointement avec le Gouvernement espagnol et l'UAI et qui devait se tenir en octobre 2021, pouvait donner matière à un débat approfondi sur les possibilités offertes par la coopération internationale en la matière (A/AC.105/1240, par. 233, et A/76/20, par. 128).

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur la Conférence ONU/Espagne/UAI sur le ciel sombre et silencieux au profit de la science et de la société, qui s'est tenue en ligne du 3 au 7 octobre 2021 (A/AC.105/1255), et d'une note du Secrétariat contenant un résumé des débats sur la question (A/AC.105/1257).

À sa soixante-quatrième session, le Comité a noté qu'il pourrait être possible de parvenir à un accord sur la manière de régler la question susmentionnée dans le respect des règles de procédure pendant la période intersessions, avant la cinquante-neuvième session du Sous-Comité (A/76/20, par. 299).

15. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Au paragraphe 11 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au plan de travail pluriannuel étendu (A/AC.105/1240, par. 246 et annexe II, par. 5).

Le Sous-Comité sera saisi d'un document de travail établi par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Agence spatiale européenne et contenant des réflexions sur de nouvelles mesures pour renforcer la sûreté des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/C.1/L.395).

Le Sous-Comité sera également saisi d'un document publié pour sa cinquante-huitième session et contenant un projet de rapport sur la mise en œuvre du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace et des recommandations en vue d'apporter d'éventuelles améliorations au contenu technique et à la portée des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui avait été établi par le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/C.1/L.391).

16. L'espace et la santé mondiale

Au paragraphe 11 de sa résolution 76/76, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément à son plan de travail pluriannuel (A/AC.105/1202, annexe III, par. 5, et appendice I).

Le Sous-Comité sera saisi d'un projet de résolution sur l'espace et la santé mondiale (A/AC.105/C.1/L.402) ainsi que du projet de rapport du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale sur les travaux menés dans le cadre de son plan de travail pluriannuel, établi par la présidence du Groupe de travail (A/AC.105/C.1/L.403).

17. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications

En application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

V.21-09124 5/10

18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixantième session du Sous-Comité scientifique et technique

Le projet d'ordre du jour provisoire de la soixantième session du Sous-Comité, présentant les questions à examiner en tant que points/thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, sera soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-cinquième session, en 2022.

Le Groupe de travail plénier examinera le projet d'ordre du jour provisoire pour la soixantième session du Sous-Comité.

Conformément à l'accord auquel est parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), ainsi qu'à la décision prise par le Comité à sa soixante-quatrième session, en 2021 (A/76/20, par. 148), le colloque avec l'industrie devant être organisé par le Bureau des affaires spatiales à la cinquante-neuvième session du Sous-Comité devrait porter sur la question du ciel sombre et silencieux.

6/10 V.21-09124

Annexe

Organisation des travaux

- 1. Les travaux du Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-neuvième session ont été programmés sans préjudice de l'organisation future des travaux et en tenant compte de la situation exceptionnelle causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu des effets sans précédent et multiformes.
- 2. En raison des restrictions de voyage et de réunion résultant de la pandémie, la session se tiendra sous une forme hybride. Si des restrictions liées à l'évolution de la pandémie empêchent la tenue de la session sous cette forme, la présidence du Sous-Comité organisera des consultations en vue de parvenir à un consensus sur l'organisation des travaux par une nouvelle décision.
- 3. Les réunions avec services d'interprétation complets seront limitées à deux séances de deux heures par jour pendant toute la durée de la session.
- 4. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 4, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales », pourra, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. Les déclarations seront limitées à sept minutes. La présidence avertira les délégations quand il ne leur restera plus qu'une minute de temps de parole et interrompra les présentations lorsque les sept minutes allouées seront écoulées.
- 5. Le Secrétariat téléchargera sur le site Web du Bureau des affaires spatiales, en temps utile, les déclarations qui auront été soumises volontairement par les États à cet effet. Lorsque les délégations soumettent des déclarations à l'usage des services d'interprétation, elles indiquent au Secrétariat si ces déclarations peuvent être téléchargées ou non sur le site Web.
- 6. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de manière à ce que les groupes de travail qui seront convoqués au titre des points 6, 13, 14, 15, 16 et 18 disposent du maximum de temps possible. Les réunions formelles des groupes de travail bénéficieront de services d'interprétation. Leurs réunions informelles et les consultations informelles sur les points de l'ordre du jour qui seraient nécessaires se tiendront sans services d'interprétation. La programmation de ces réunions informelles tiendra compte du fait qu'il est souhaitable d'éviter les chevauchements autant que possible.
- 7. En raison du nombre limité d'heures de réunion disponibles avec services d'interprétation complets lors de la cinquante-neuvième session, les présentations techniques se feront sans interprétation simultanée et seront programmées de 9 h 45 à 10 h 45 et de 17 h 15 à 18 h 15, heure d'Europe centrale (HEC). Ces présentations pourront être faites dans l'une quelconque des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Elles devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Sous-Comité et ne pas durer plus de 12 minutes. Les délégations seront averties quand il ne leur restera plus qu'une minute de temps de parole, et la présentation sera interrompue lorsque les 12 minutes allouées seront écoulées.
- 8. Dans un délai d'une semaine après la clôture de la session, les délégations des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pourront formuler des observations d'ordre linguistique sur les rapports des groupes de travail et le rapport du Sous-Comité qui auront été adoptés au cours de la session.
- 9. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Il sera formellement adopté à la 1^{re} séance du Sous-Comité. Toute modification à y apporter ultérieurement pourra être convenue par le Sous-Comité au plus tard 48 heures avant le début de la séance concernée.

V.21-09124 **7/10**

Calendrier indicatif des travaux*

Date	Matin (11 heures-13 heures HEC)	Pause (13 h 30-14 h 45 HEC)	Après-midi (15 heures-17 heures HEC)
Semaine du	7 au 11 février 2022		
Lundi 7 février Mardi 8 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection à la présidence Point 3. Déclaration de la présidence Point 4. Débat général Point 4. Débat général Point 11. Météorologie de l'espace Point 13. Viabilité à long terme des activités spatiales ^a Point 15. Sources d'énergie nucléaire ^b	Réunion informelle du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Réunion informelle du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale	Point 4. Débat général Point 11. Météorologie de l'espace Point 13. Viabilité à long terme des activités spatiales ^a Point 15. Sources d'énergie nucléaire ^b Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 16. L'espace et la santé mondiale ^c Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales
Mercredi 9 février	Point 4. Débat général Point 8. Débris spatiaux Point 14. Rôle futur et méthodes de travail du Comité ^d Réunion du Groupe de travail plénier	Réunion informelle du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Point 4. Débat général Point 16. L'espace et la santé mondiale ^c Point 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable ^d Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Réunion du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale
Jeudi 10 février	Point 4. Débat général Point 6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable ^d Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Réunion informelle du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 4. Débat général Point 12. Objets géocroiseurs Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Réunion du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale

^{*} À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux, sans préjudice du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour [Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément nº 20 (A/50/20), par. 168 et 169 b)].

Date	Matin (11 heures-13 heures HEC)	Pause (13 h 30-14 h 45 HEC)	Après-midi (15 heures-17 heures HEC)
Vendredi 11 février	Point 4. Débat général	Réunion informelle du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale	Point 4. Débat général
	Point 12. Objets géocroiseurs		Point 9. Appui à la gestion des catastrophes
	Point 9. Appui à la gestion des catastrophes		Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par satellite
	Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales		Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace
			Réunion du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale
Semaine du	14 au 18 février 2022		
Lundi 14 février	Point 4. Débat général	Réunion informelle du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Point 4. Débat général
	Point 10. Systèmes mondiaux de navigation par		Point 17. Orbite des satellites géostationnaires
	satellite Point 7. Télédétection		Point 18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixantième session du Sous-Comité ^d
	Réunion du Groupe de travail plénier		Point 14. Rôle futur et méthodes de travail du Comité ^d
Mardi	Point 7. Télédétection		Colloque avec l'industrie organisé par le Bureau des affaires spatiales sur le thème du ciel sombre et silencieux
15 février	Point 17. Orbite des satellites géostationnaires		
	Point 18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixantième session du Sous-Comité ^d		
	Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales		
Mercredi 16 février	Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace		Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Adoption du rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales
	Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale		
Jeudi 17 février	Point 19. Rapport au Comité		Point 19. Rapport au Comité
Vendredi 18 février	Point 19. Rapport au Comité		Point 19. Rapport au Comité

^a Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 13. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 16 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

- b Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 15. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 16 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
- ^c Le Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 16. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 16 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
- ^d Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 11 de la résolution 76/76 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner les points 6, 14 et 18. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ces points le mercredi 16 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.